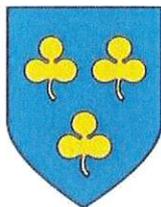


MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert :
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h



La réunion ordinaire et publique du Conseil
Municipal se tiendra à la Mairie, le :

LUNDI 20 JANVIER 2025 A 20 H

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2024
- Délibérations :
 - o Ouverture de crédits anticipés de 25 % du budget d'investissement de 2024
 - o Ouverture de crédits en dépenses au compte 45111 et recettes au compte 45412 pour les travaux qui seraient exécutés d'office concernant le sinistre
 - o COR : Modification de la compétence informatique
 - o Avenant à la convention d'assistance à la passation des marchés publics avec la COR
 - o Procédure d'aliénation de chemins ruraux : déclassement de la voirie communale
 - o Cession de l'ex voirie communale et fixation du prix au m²
 - o Arrêt de la modification du PLU
 - o Amendes de Police 2024 : acceptation de la subvention et engagement de réaliser les travaux
- SYTRAL : avis sur le projet de plan de mobilité des territoires lyonnais
- Droit de préemption (DIA)
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 13 janvier 2025

Le Maire,
Pascale JOMARD

